

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : Attribution des marchés de travaux pour la transformation de l'ancienne salle des fêtes en médiathèque et locaux associatifs

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2185-1 et 2 du code de la commande publique,

Vu la nécessité de passer des marchés de travaux pour la transformation de l'ancienne salle des fêtes en médiathèque et locaux associatifs, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique 2019,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP le 18 octobre 2023, et sur la plate forme e-marchespublics.com, le 17 octobre 2023,

Considérant l'analyse des candidatures et des offres synthétisé dans le rapport en date du 11 decembre 2023,

DECIDE

- Article 1 :

Après consultation et analyse, il est décidé de conclure les marchés suivants pour les lots ci-après :

Lot	Entreprise	Montant
01 – Désamiantage – Démolition – Gros Œuvre – VRD – Espaces Verts	BAZIN BATIMENT (38200 SEYSSUEL)	629 000.00 € HT
02 – Charpente Métallique	ATELIER BOIS ET CIE (52000 CHAUMONT)	106 380.05 € HT
04 - Façade	ROLANDO & POISSON (69910 SAINT – FONS CEDEX)	136 561.17 € HT
08 – Platerie – Peinture – Plafond	THAVARD (69400 LIMAS)	272 000.00 € HT
09 – Sol souple	STORIA (69005 LYON)	37 000.00 € HT
10 – Chape – Carrelage - Faïence	ANGELINO & FILS (26260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE)	88 949.00 € HT
11 - Ascenseurs	TK ELEVATOR France (49001 ANGERS CEDEX 01)	49 935.00 € HT
12 – Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires	CST MARQUES (42000 SAINT – ETIENNE)	291 000.00 € HT
13 – Electricité CF/cf	BLEU ELECTRIC (69100 VILLEURBANNE)	271 566.00 € HT

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 069-216902700-20231214-2023_051D-AU



14 - Cuisine

MARTINON (69360
COMMUNAY)

25 512,64 € HT

- Article 2 :

Après consultation et analyse, il est décidé de déclarer les lots ci-après :

- Infructueux car sans aucune offre :
 - Lot 06 – Menuiserie extérieure bois - Mur rideau bois – Occultations
 - Lot 07 – Menuiserie intérieure bois – Parquets

- Infructueux car les offres reçues sont inacceptables de part leur montant supérieur aux crédits alloués :
 - Lot 03 – Structure Bois – Charpente Bois – Couverture – Zinguerie - Etanchéité
 - Lot 05 – Menuiserie extérieure acier – Occultations - Métallerie

- Article 3 :

Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 14-12-2023,
Le Maire,
Raymond DURAND

*Certifié exécutoire
En préfecture, le
Et de la publication, le 14-12-2023*